

**De :** Vincent Rolland <Vincent.Rolland@assemblee-nationale.fr>

**Envoyé :** mercredi 12 décembre 2018 16:42

**À :** xxxxx

**Objet :** RE: Mode d'emploi

Cher Monsieur,

Vous avez appelé mon attention sur la possibilité de déposer devant l'Assemblée nationale une motion tendant à réunir la Haute Cour afin de prononcer la destitution du Président de la République, conformément à l'article 68 de la Constitution, et je vous en remercie.

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre message à ce sujet.

Je comprends tout à fait les raisons de votre colère, ainsi que les difficultés auxquelles les Français sont confrontés chaque jour, en particulier dans nos territoires ruraux et périurbains.

L'incompréhension face à un pouvoir exécutif qui reste sourd à ces problèmes est légitime. Le ras-le-bol fiscal est réel. C'est pour cela que nous avons fermement combattu la hausse des taxes sur le carburant prévue dans le budget de l'Etat.

Depuis 18 mois, nous nous sommes résolument opposés à la politique menée par le chef de l'Etat et le Gouvernement. Cette politique injuste est bien loin des promesses du candidat Macron. Dans le programme de la présidentielle, Emmanuel Macron n'a jamais indiqué les hausses de taxes qu'il prévoyait. La seule annonce était la convergence de la fiscalité entre le diesel et l'essence. On est bien au-delà, car il a considérablement durci et rendu plus brutale la trajectoire sur la fiscalité sur le carbone au détriment croissant du pouvoir d'achat des Français.

Vous souhaitez que l'Assemblée « destitue le Président de la République ». Sachez que l'article 68 ne peut être utilisé que dans des cas très exceptionnels, et n'a d'ailleurs jamais été utilisé. Il ne peut pas l'être pour sanctionner un projet ou un programme politique, et ne peut l'être que si l'institution même de la Présidence de la République est mise en péril par le comportement du Président. Cet article n'est pas destiné à sanctionner la politique menée par un Président, mais à apprécier son rôle comme gardien de la Constitution.

Aussi, vous pouvez compter sur notre détermination à lutter contre les mesures injustes de ce Gouvernement.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Vincent ROLLAND